



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 23 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-trois juin, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, Mme Odile AZE, M. Fabrice GOHIER, M. Patrick LEMENUDEL, M. Gilles TESTARD, M. Louis VASTEL, Mme Marie-Madeleine TRAVERT, Mme Milcah BAUDEVEIX, M. Samuel HARDY, Mme Catherine LE BARS, M. Philippe LANDAIS, Mme Magali BERTIN, Mme Lynda LEGAST.

Excusés : M. Erick HAMOND, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Non excusé :

Procuration : Mme Célia DESAINT-DENIS à M. Pascal LANGLOIS

Secrétaire de séance : M. Philippe LANDAIS

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Convocation : 17 juin 2021

Affichage : 24 juin 2021

Préambule :

M. le Maire a remercié l'ensemble de son conseil municipal pour la tenue du bureau de vote lors des élections départementales et régionales du dimanche 20 juin 2021.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 02 juin 2021.

2021-031 : ACHAT D'UNE REMORQUE

M. Patrick LEMENUUEL présente le devis des établissement VERENE à la Barre de Semilly pour l'achat d'une remorque benne Erde Expert pour un montant de 3043,96 € H.T.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis pour l'achat d'une remorque pour un montant de 3 650,00 € T.T.C.

2021-032 : TARIF LOCATION SALLE 2 (rue des Claies de Vire)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition des habitants de la commune, la location de la salle 2 au prix de 110 €. (60 personnes maximum).

Il ne sera pas possible de cuisiner dans cette salle et il n'y aura pas de vaisselle mis à disposition. Une caution d'un montant de 500 € leur sera demandé à la réservation.

2021-033 : TARIF LOCATION DE TABLES ET DE CHAISES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition des habitants de la commune, des tables et des chaises dont le montant est fixé à 5 € pour la location d'une table et de 6 chaises.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reverser les sommes perçues pour les locations de tables et de chaises à la coopérative scolaire de l'école Jean de La Fontaine de La Meauffe.

Il est précisé que le transport des tables et des chaises doit se faire uniquement par les loueurs.

2021-034 : NOTIFICATION D'UN NOUVEL ETAT 1259 DES TAUX D'IMPOSITION

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, il est demandé à la commune de La Meauffe de voter de nouveaux taux pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, constate un changement d'effet de coefficient correcteur. Il sera de - 27707 € au lieu de - 28205 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Remerciements :

Club des Claies de Vire

La présidente du Club des Claies de Vire remercie l'ensemble du conseil municipal pour la subvention qui leur a été accordée au titre de l'année 2021.

Association des Anciens Combattants

Le président de l'association des Anciens Combattants remercie le conseil municipal pour la subvention qui leur a accordée pour cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h20.

Le Maire
Pascal LANGLOIS